

LOT N° 3

COUVERTURE – ETANCHEITE – ZINGUERIE

LOT N° 03 TRAVAUX DE COUVERTURE ETANCHEITE

DESIGNATION
<p>POSITION GENERALITES L'entrepreneur se référera au cahier des clauses techniques particulières communes pour cerner toutes les prestations générales dues par son lot et qui ne sont pas explicitement décrites dans le présent descriptif. Le présent descriptif reprend et complète les indications portées sur les plans en spécifiant toutes les prestations à fournir dans le cadre particulier du présent lot. Les dépenses d'intérêt commun seront payées par les entreprises au prorata du montant de leur marché. Un compte commun spécifique au chantier sera ouvert par les entreprises, il sera géré par un comité de gestion composé d'entrepreneurs désignés par toutes les entreprises adjudicataires. Ce compte commun devra subvenir aux dépenses générales du chantier comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les consommations d'eau, d'électricité, de téléphone - le nettoyage des installations sanitaires communes du chantier pendant la durée des travaux - le nettoyage du bureau de chantier pendant la durée du chantier - le nettoyage du chantier en cas de défaillance des entreprises - la location des bennes à ordures et leur enlèvement pendant la durée du chantier - le nettoyage de fin de chantier tel que prévu au CCTP commun <p>ARTICLE 0.1 Frais divers .Les frais de métrés et de constitution des dossiers d'appel d'offres et de marchés seront facturés aux entreprises adjudicataires au taux de deux pour cent du montant hors taxes du marché.</p> <p>ARTICLE 0.2 METRE : _____ Le quantitatif n'est donné qu'à titre indicatif. L'entrepreneur est tenu de vérifier sur les plans les quantités exactes et ajustera en conséquence le quantitatif si nécessaire.</p>
<p>POSITION 03/1 CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES POUR TRAVAUX DE ZINGUERIE ::</p> <p>ARTICLE 1.1 DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCE : _____</p>

PE 13

Les travaux de zinguerie seront exécutés suivant le D.T.U 56 à 95 et les Classes P 30 - P70. Les Cahiers des clauses techniques et les cahiers des clauses spéciales concernant ces D.T.U. ne sont pas joints au présent devis, l'entrepreneur déclare connaître ces documents en tant que base du corps de métier qu'il exerce.

POSITION 03/2

TUYAU DE DESCENTE EN ZINC PREPATINE en fourniture et pose avec colliers à charnières en fer galvanisé, compris soudures à l'étain et toutes sujétions.

ARTICLE 2.1

diamètre 100 mm

Localisation :

- chutes Toiture terrasse

ARTICLE 2.2

diamètre : 150 mm

Localisation :

- chutes toiture

POSITION 03/3

CUVETTE DE BRANCHEMENT EN ZINC PREPATINE de descente d'eau avec moignon de descente au diamètre indiqué ci-dessous trop plein ourlet en partie haute, entrées d'eau latérales aux sections des cheneaux, coulisseau de fixation sur mur par fer plat galvanisé compris toutes les soudures d'assemblages à l'étain et tous les travaux et fournitures accessoires

ARTICLE 3.1

grandeur cuvette : 0,30/0,30/0,30 m

- moignon diamètre : 100 mm

POSITION 03/4

DAUPHINS EN FONTE EN FOURNITURE ET POSE en raccordement sur canalisation en PVC ou grès compris colliers de fixation et toutes sujétions.

ARTICLE 4.1

Diamètre 150 mm

POSITION 03/5

CHENEAU RECTANGULAIRE EN ZINC en fourniture et pose sur support en béton en place, comprenant

- cheneau rectangulaire en zin selon section ci-dessous
- cloisons d'extrémité en zinc compris soudure
- joints de dilatation selon besoins
- les moignons d'écoulement d'eaux pluviales soudés sur le cheneau
- les trop-pleins réglementaires
- les bandes d'égoût en zinc prépatiné pour liaison entre couverture et cheneau
- tous les travaux et fournitures nécessaires à la réalisation des travaux dans les règles de l'art

ARTICLE 5.1

Section chéneau : 0,30/0,30 m

POSITION 03/6

COUVERTINES EN ZINC PREPATINE POUR MURS ACROTÈRES en béton, bois, métal ou autre en fourniture, façonnage et pose, mise en place de supports en fer galvanisé avec calfeutrement sur support en béton, couverture enfilée sur supports avec ourlet formant larmier de part et d'autre. Joints en caoutchouc vulcanisés sur support en zinc. Retombée de part et d'autre de 40mm au minimum.

ARTICLE 6.1

EPAISSEUR MURS : 0,20 M

PE 14

POSITION 03/7**COUVERTURE RAMPANTE CINTRÉE EN ZINC NATUREL** Comprenant :

- le voligeage en planches de Sapin de 35 mm traitées fongicide-hydrofuge en pose non jointives sur charpente lamellée - collée en place par pointes traitées contre la corrosion
- les tasseaux de rive pour la ventilation de la couverture conforme aux normes
- la couverture cintrée en zinc naturel à joints debouts largeur des feuilles 0,50 m , épaisseur 0,7 mm; pattes de fixation en acier inox de 0,4 mm d'épaisseur, exécution des joints debouts pliés par machine spéciale , compris confection avec soudures des égoûts, bandes de rives latérales, finition contre murs , bavettes de rives , joints de dilatation, petites pénétrations et toutes pièces accessoires nécessaires à une bonne étanchéité de la toiture
- les châtières de ventilation en zinc naturel à souder en nombre suffisant pour assurer la ventilation réglementaire de la sous toiture
- l'ensemble des travaux conformes et exécutés selon les règles et normes des DTU en vigueur au moment de l'exécution des travaux, compris échafaudage et protection des personnes

ARTICLE 7.1

COUVERTURE en zinc naturel à joints debouts
Espacement entre pannes 1,10 m

POSITION 03/8**HABILLAGE DE PIGNON EN ZINC NATUREL** COMPRENANT :

- le voligeage en planches de sapin de 35 mm , traité fongicide hydrofuge en pose non jointives sur support béton ou maçonné par fixation mécanique adaptée
- les tasseaux de rives pour la ventilation conforme aux normes
- l'habillage en zinc naturel à joints debouts , largeur des feuilles 0,50 m épaisseur 0,7 mm

compris ourlet en partie basse, assemblages , fixations mécaniques, soudures, découpes etc..

-tous les travaux accessoires pour une exécution selon règles des DTU en vigueur au moment de l'exécution des travaux, les échafaudages nécessaires et les protections des personnes

ARTICLE 8.1

Habillage de pignon en zinc naturel à joints debouts

POSITION 03/9

CHASSIS DE TOITURE en fourniture et pose avec abergement en alu teinté, double vitrage, cadre en bois traité et toutes sujétions.

ARTICLE 9.1

VELUX GGL 8 134/140 CM

POSITION 03/10

VOLETS ROULANTS POUR CHASSIS DE TOITURE en lames d'aluminium thermolaqué avec cadre dormant, glissières et capot en aluminium idem. Boîtier de commande avec tige oscillante à encastrer.

Ensemble en fourniture et pose sur chassis en parfait état de fonctionnement.

ARTICLE 10.1

Grandeur nominale du chassis : 134 / 140 cm
Marque : Velux GGL

POSITION 03/11**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIÈRES POUR TRAVAUX D'ÉTANCHÉITÉ****ARTICLE 11.1****DOCUMENTS TECHNIQUES DE RÉFÉRENCE :**

Les travaux d'étanchéité seront exécutés suivant les D.T.U N° 43-1 ET 43-3 définissant les règles et conditions techniques d'exécution que doit respecter chaque entrepreneur pour le choix et la mise en oeuvre des matériaux afin de réaliser l'ouvrage ou les éléments d'ouvrages de façon satisfaisante.

ARTICLE 11.2**RÉCEPTION DES SUPPORTS**

La réception des supports devra s'effectuer contradictoirement en présence du maître d'oeuvre et sera consignée sur procès-verbal
L'entreprise devra se munir pour cette réception de tous les appareillages nécessaires pour le contrôle des mesures de planéité ou de pente selon le cas

PE 15

ARTICLE 11.3**PRESCRIPTION DE MISE EN OEUVRE :**

Les prescriptions de mise en oeuvres sont décrites dans les diverses positions du CCTP ci-après

Le prix des ouvrages tiendra compte de toutes les sujétions de chantier et de mise en oeuvre afin de respecter scrupuleusement les DTU ci-dessus référencés ainsi que les prescriptions des fabricants et des normes en vigueur.

Il est rappelé que l'entrepreneur doit avoir connaissance de tous les plans, même si ceux-ci ne concernent pas directement son propre lot mais où des interférences peuvent apparaître (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, etc...)

Le prix tiendra toujours compte des protections de ses propres ouvrages, des échafaudages si nécessaire ainsi que de la protection des ouvrages existants et des personnes oeuvrant sur le chantier.

POSITION 03/12

COMPLEXE D'ETANCHEITE AVEC ISOLATION THERMIQUE pour terrasse non accessible en fourniture et mise en oeuvre sur chantier sur support béton. Exécution conforme au DTU et prescriptions techniques du CSTB en vigueur. L'entreprise devra indiquer les produits utilisés en cas de changement par rapport aux produits décrits. Les produits utilisés devront avoir un avis technique de la commission du groupe spécialisé N.5 du CSTB.

ARTICLE 12.1

- enduit d'imprégnation à froid type SOPRADERE
- pare vapeur en feutre bitumineux 36S
- isolation en panneaux de mousse polyuréthane épaisseur 80 mm
- 1 voile de verre 100 gr/m² posé en indépendance
- 1ère couche d'étanchéité en élastophène flam 25 avec armature polyester non tissé
- 2ème couche d'étanchéité en sopralène flam 180 avec armature fibre de verre et en fibre de polyester et de bitume élastomère
- protection par une couche de gravillons roulés de 40 mm

POSITION 03/13

RELEVES D'ETANCHEITE en fourniture et mise en oeuvre à toutes hauteurs conformes aux DTU et avis techniques en cours de validité au moment des travaux. Relevés d'étanchéité selon description ci-dessous

ARTICLE 13.1

Relevés d'étanchéité comprenant :

- . 1 enduit d'imprégnation à froid type SOPRADENE
- . 1 équerre de renfort SOPRALENE de 0,20 m de développement
- . 1 chape bitume armé avec autoprotection par feuille alu type SOPRALAST 50 TV ALU

POSITION 03/14

COMPLEXE D'ETANCHEITE POUR DALLES SUR PLOTS SUR TERRASSES ACCESSIBLES en fourniture et mise en oeuvre et comprenant :

- le pare-vapeur par enduit d'imprégnation à froid type Elastocol ou équivalent
- une isolation thermique par panneaux isolants en polyuréthane résistance 5 kg/cm², épaisseur selon prescriptions ci-dessous
- voile de verre 100 gr/m² type SOPRAVOILE 100 ou équivalent
- chape élastomère thermo-soudable avec armature polyester 180 gr/m² type ELASTOMERE FLAM ou équivalent
- chape élastomère thermo-soudable avec armature voile de verre 50 gr et autoprotégée par une feuille aluminium 8/100 thermo-compensé, type SOPRALENE FLAM 250 ALU ou équivalent ayant une résistance au poinçonnement statique, sur support compressible de 35 kg (NFP 84-352)

ARTICLE 14.1

étanchéité courante

Localisation :

- terrasses accessibles ATTIQUE

PE 16

POSITION 03/15**RELEVES D'ETANCHEITE EN FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE ET COMPRENANT :**

- l'enduit d'imprégnation à froid type Elastocol ou équivalent
- l'équerre de renfort en chape de bitume armé thermo-soudable de 0,20 m de développé posé à ailes égales
- la chape élastomère avec auto-protection par feuille aluminium 8/10 e type SOPRALENE FLAM 250 ou équivalent armature polyester non tissé 250 gr/m² ou équivalent

ARTICLE 15.1

Hauteur relevé 0,25

Localisation :

- terrasses accessibles

ARTICLE 15.2

protection des relevés en périphérie au droit des dalles par profilés type DANY ALU ou SOPROTECT

POSITION 03/16

DALLES SUR PLOTS en fourniture et pose sur étanchéité pour une surcharge de 450 kg/m² y compris coupe, ajustage, plots ainsi que tous travaux et fourniture d'accessoires. Les plots devront avoir une section de 300 cm² environ
Les dalles devront être en béton vibré et respecter les charges d'exploitation permanente selon norme 06001

ARTICLE 16.1

dalles de 40 x 40 cm épaisseur 50 mm en béton lisse teinté dans la masse

POSITION 03/17

COMPLEXE D'ETANCHEITE pour terrasse non accessible en fourniture et mise en oeuvre sur chantier sur support béton. Exécution conforme au DTU et prescriptions techniques du CSTB en vigueur. L'entreprise devra indiquer les produits utilisés en cas de changement par rapport aux produits décrits. Les produits utilisés devront avoir un avis technique de la commission du groupe spécialisé N.5 du CSTB

ARTICLE 17.1

- enduit d'imprégnation à froid type SOPRADERE
- pare vapeur en feutre bitumineux 36S
- 1 voile de verre 100 gr/m² posé en indépendance
- 1ère couche d'étanchéité en élastophène flam 25 avec armature polyester non tissé
- 2ème couche d'étanchéité en sopraène flam 180
- avec armature fibre de verre et en fibre de polyester et de bitume élastomère
- protection par une couche de gravillons roulés de 40 mm

POSITION 03/18

TROP-PLEINS EN ZINC PREPATINE EN TRAVERSEE D'ACROTHERES en fourniture et pose avec plis, soudures, joints silicone, liaisons étanches avec relevés et toutes sujétions

ARTICLE 18.1

SECTION : 0,15/0,10 M

SAILLIE : 0,15 M

POSITION 03/19

SORTIES DE VENTILATION DE CHUTE CYLINDRIQUE avec chapeau de ventilation en zinc en fourniture et pose y compris manchon d'étanchéité au diamètre de la sortie
Tous travaux d'assemblages, fixation, soudures etc.

ARTICLE 19.1

Sorties de ventilation

Diamètre 150 mm

PE 17

POSITION 03/20

MOIGNONS DESCENTE EP en plomb laminé soudés à l'étanchéité y compris passage à travers dalle ou mur en béton, raccord sur attente sous la dalle, jointoyage d'étanchéité entre plomb et descente EP, crapaudine entre plomb et descente EP, crapaudine adaptée au diamètre de la descente, ou par gravier selon le cas y compris tous travaux et fournitures et accessoires

Dimensions selon descriptif

ARTICLE 20.1

Moignon Diamètre 100
Descente verticale

POSITION 03/21

COUPOLES DE DESENFUMAGE type R17 conformes aux normes de sécurité en vigueur en fourniture et pose comprenant :

- la costière en tôle galvanisée fixée sur toiture en béton, bacs acier ou autres
- l'isolation thermique de la costière
- le relevé d'étanchéité autoprotégé réglementaire
- la coupole en polyester double-paroi classement au feu M3 - M4 ne produisant pas de gouttes enflammées en cas de sinistre
- le système d'ouverture selon description ci-dessous

Ensemble fourni et pose en parfait état de fonctionnement avec tous les travaux, fournitures accessoires et essais de fonctionnement lors du passage de la Commission de Sécurité

ARTICLE 21.1

Grandeur nominale de la coupole : 1,00/1,00 m

- système d'ouverture automatique par déclencheur électrique et vérins automatiques avec boîtier de commande avec bris de glace, treuil et manivelle pour refermeture placé au niveau haut

- raccords électriques prévus au lot électricité

POSITION 03/22

MOIGNONS DESCENTE EP en plomb laminé soudés à l'étanchéité y compris passage à travers dalle ou mur en béton, raccord sur attente sous la dalle, jointoyage d'étanchéité entre plomb et descente EP, crapaudine entre plomb et descente EP, crapaudine adaptée au diamètre de la descente ou par gravier selon le cas y compris tous travaux et fournitures et accessoires

Dimensions selon descriptif

ARTICLE 22.1

Diamètre de passage 100 mm
. sortie horizontale à travers acrotère

POSITION 03/23

SECURITE COLLECTIVE

ARTICLE 23.1

pose de filets et de garde corps

CACHET DE L'ENTREPRISE :

PE 18

LOT N° 4

MENUISERIE EXTERIEURE

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES
PARTICULIERES

IMMEUBLE DE LOGEMENTS pour la
SCI OBERGARDEN

LOT N° 04 TRAVAUX DE MENUISERIE PVC

DESIGNATION	
<p>POSITION 04/1 CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES POUR TRAVAUX DE MENUISERIE ALUMINIUM, VOLETS ROULANTS, STORES EXTERIEURS, MUR RIDEAU</p> <p>ARTICLE 1.1 DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCE :</p> <p>Les travaux de menuiserie aluminium, volets roulants et stores extérieurs et mur rideau seront exécutés suivant les D.T.U N° 37-1 ET 39 définissant les règles et conditions techniques d'exécution que doit respecter chaque entrepreneur pour le choix et la mise en oeuvre des matériaux afin de réaliser l'ouvrage ou les éléments d'ouvrages de façon satisfaisante.</p> <p>ARTICLE 1.2 RECEPTION DES SUPPORTS</p> <p>La réception des supports devra s'effectuer contradictoirement en présence du maître d'oeuvre et sera consignée sur procès-verbal</p> <p>ARTICLE 1.3 METRE :</p> <p>Le quantitatif n'est donné qu'à titre indicatif. L'entrepreneur est tenu de vérifier sur les plans les quantités exactes et ajustera en conséquence le quantitatif si besoin</p> <p>ARTICLE 1.4 PRESCRIPTION DE MISE EN OEUVRE :</p> <p>Les prescriptions de mise en oeuvres sont décrites dans les diverses positions du CCTP ci-après</p> <p>Le prix des ouvrages teindra compte de toutes les sujétions de chantier et de mise en oeuvre afin de respecter scrupuleusement les DTU ci-dessus référencés ainsi que les prescriptions des fabricants et des normes en vigueur. Il est rappelé que l'entrepreneur doit avoir connaissance de tous les plans, même si ceux-ci ne concernent pas directement son propre lot mais où des interférences peuvent apparaître (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, etc...) Le prix tiendra toujours compte des protections de ses propres ouvrages, des échafaudages si nécessaire ainsi que de la protection des ouvrages existants</p>	

PE 19

POSITION 04/2**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES CONCERNANT LES TRAVAUX DE MENUISERIE EXTERIEURE PVC****ARTICLE 2.1****DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCE :**

Les travaux de menuiserie extérieure PVC seront exécutés suivant les D.T.U N° 36-1 20-302 et NFP 20-302 définissant les règles et conditions techniques d'exécution que doit respecter chaque entrepreneur pour le choix et la mise en œuvre des matériaux afin de réaliser l'ouvrage ou les éléments d'ouvrages de façon satisfaisante.

ARTICLE 2.2**RECEPTION DES SUPPORTS**

La réception des supports devra s'effectuer contradictoirement en présence du maître d'œuvre et sera consignée sur procès-verbal

ARTICLE 2.3**METRE :**

Le quantitatif n'est donné qu'à titre indicatif.

L'entrepreneur est tenu de vérifier sur les plans les quantités exactes et ajustera en conséquence le quantitatif si besoin

ARTICLE 2.4**PRESCRIPTION DE MISE EN OEUVRE :**

Les prescriptions de mise en œuvres sont décrites dans les diverses positions du CCTP ci-après

Le prix des ouvrages tiendra compte de toutes les sujétions de chantier et de mise en œuvre afin de respecter scrupuleusement les DTU ci-dessus référencés ainsi que les prescriptions des fabricants et des normes en vigueur.

Il est rappelé que l'entrepreneur doit avoir connaissance de tous les plans, même si ceux-ci ne concernent pas directement son propre lot mais où des interférences peuvent apparaître (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, etc...)

Le prix tiendra toujours compte des protections de ses propres ouvrages, des échafaudages si nécessaire ainsi que de la protection des ouvrages existants

ARTICLE 2.5 ;**PRESTATIONS A FOURNIR POUR TOUTES LES POSITIONS DE CE LOT :**

tous les chassis fixes/ouvrants/portes seront réalisés selon les plans et détails de l'architecte en PVC blanc et comprendront toujours :

- les renforts métalliques intérieurs selon nécessité
- les fixations adaptées en nombre suffisant sur les supports en maçonnerie, structures métalliques ou béton armé. Ces fixations ne devront pas être apparentes ni à l'intérieur, ni à l'extérieur.
- les vitrages avec les parecloses intérieures et joints caoutchouc selon prescriptions des différentes positions
- le drainage des feuillures avec écoulement caché à l'extérieur
- les appuis de fenêtres ou seuils de porte en aluminium laqué au four teint idem PVC y compris le calfeutrement en sous-face, largeur selon plans
- les couvre-joints et cornières d'angles fermant parfaitement les raccords entre maçonnerie et chassis selon plans et détails
- le jointoyage périphérique type "COMPRIBAND" assurant une parfaite isolation à l'air et à l'eau

- le jointoyage souple au silicone en partie extérieure
- la quincaillerie encastrée adaptée aux ouvrants
- les poignées de manoeuvre et paumelles adaptées, de même coloris que les profilés
- le profilé intérieur sur traverse basse horizontale permettant la fixation des tablettes de fenêtre le cas échéant
- les tapées de volets roulants le cas échéant selon descriptif
- l'enlèvement des protections en fin de chantier avant réception des travaux.
- classement AEV à fournir au bureau de contrôle avec minimum A2-E2-V2
- la mise en place des grilles de ventilation permanentes selon descriptif ci-après

PE 20

POSITION 04/3

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES

ARTICLE 3.1

DURABILITE :

la durabilité et la stabilité dans le temps est un critère essentiel de choix :

Le premix ou produit équivalent utilisé pour la fabrication des profilés, apparaît comme bien stable contre l'action du rayonnement ultraviolet et les effets thermiques du rayonnement solaire qui sont les principaux agents de dégradation du P.V.C.

ARTICLE 3.2

FABRICATION

la fabrication des profilés pour fenêtres et porte-fenêtres doit satisfaire aux lois et réglementations en vigueur délivrée par le CSTB

La fabrication des profilés doit faire l'objet d'un contrôle permanent dont les résultats sont consignés sur un registre.

Outre ceux prévus au Dossier de Travail, ces contrôles doivent porter sur les caractéristiques ci-après :

- poids et dimensions
- aspect
- retrait à chaud
- fissuration à l'acétone

ARTICLE 3.3

ASSEMBLAGE DES FENETRES

l'assemblage des fenêtres est effectué à partir des profilés.

les principales opérations sont :

- découpe des profilés par coupe d'onglet
- mise à longueur et découpe des renforts métalliques
- perçage des trous de passage de poignée et fraisage du logement du boîtier de crémone
- fraisage des lumières d'évacuation d'eau, sur traverse basse dormant, sur traverse basse d'ouvrant et d'aération sur traverse haute d'ouvrant
- perçage des trous et mise en place des paumelles sur le cadre ouvrant
- montage et vissage des renforts métalliques
- soudage des profilés des ouvrants et dormants
- ébavurage des angles pour éliminer les excédents de soudure : l'angle est souligné par une rainure elliptique
- ébavurage de finition des parties de profilés devant assurer l'étanchéité
- mise en place des paumelles sur le cadre ouvrant
- centrage de l'ouvrant dans le dormant sur cadreuse
- fixation des paumelles sur dormant
- mise en place de la quincaillerie
- application du primer d'adhérence pour l'obturateur silicone ou mise en place du joint de vitrage selon le cas
- mise en place des calles crantées d'assise
- prise de cote des parecloses par gabarit et découpe des parecloses
- mise en place du vitrage dans la feuillure et calage de celui-ci selon les DTU N° 39-1 et 39-4

- mise en place des parecloses
- application de l'obturateur silicone
- contrôle final

Les opérations de contrôle en cours de fabrication ou sur produits finis concernant surtout la vérification de la qualité des soudures.

ARTICLE 3.4 ,

PRESCRIPTIONS PARTICULIERES POUR CAISSONS DE VOLETS ROULANTS :

Tous les caissons de volets roulants auront la même dimension en largeur et hauteur, seule la longueur sera adaptée aux dimensions des fenêtres

PE 21

POSITION 04/4

CHASSIS VITRES EN PVC BLANC en fourniture et pose avec ou sans volets roulants, selon les prescriptions ci-dessous et détails descriptifs ci-dessous.

ARTICLE 4.1

Grandeur entre tableaux : 1,00 / 2,12 m

- porte fenêtre à 1 battant
- vitrage type 100

ARTICLE 4.2

Grandeur entre tableaux : 4,10 / 2,12 m

- 1 porte fenêtre à 1 battant
- 2 panneaux fixes
- vitrage type 100

ARTICLE 4.3

Grandeur entre tableaux : 1,50 / 2,12 m

- 1 panneau fixe en allège de 1,50/0,92 m
- vitrage type 101
- 1 battant ouvrant à la française
- 1 battant oscillo battant
- vitrage type 100
- volet roulant avec caisson

ARTICLE 4.4

Grandeur entre tableaux : 2,40 / 1,20 m

- 2 battants oscillo battants
- 1 meneau
- vitrage type 100
- volets roulants avec caisson

PE 22

LOT N° 6

PLATRERIE - ISOLATION

IMMEUBLE DE LOGEMENTS pour la
SCI OBERGARDEN

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES
PARTICULIERES

LOT N° 06 TRAVAUX DE PLATRERIE ISOLATION FAUX PLAFONDS

DESIGNATION	
<p>POSITION GENERALITES L'entrepreneur se référera au cahier des clauses techniques particulières communes pour cerner toutes les prestations générales dues par son lot et qui ne sont pas explicitement décrites dans le présent descriptif. Le présent descriptif reprend et complète les indications portées sur les plans en spécifiant toutes les prestations à fournir dans le cadre particulier du présent lot. Les dépenses d'intérêt commun seront payées par les entreprises au prorata du montant de leur marché. Un compte commun spécifique au chantier sera ouvert par les entreprises, il sera géré par un comité de gestion composé d'entrepreneurs désignés par toutes les entreprises adjudicataires. Ce compte commun devra subvenir aux dépenses générales du chantier comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les consommations d'eau, d'électricité, de téléphone - le nettoyage des installations sanitaires communes du chantier pendant la durée des travaux - le nettoyage du bureau de chantier pendant la durée du chantier - le nettoyage du chantier en cas de défaillance des entreprises - la location des bennes à ordures et leur enlèvement pendant la durée du chantier - le nettoyage de fin de chantier tel que prévu au CCTP commun <p>ARTICLE 0.1 Frais divers Les frais de métrés et de constitution des dossiers d'appel d'offres, de reprographie et de marchés seront facturés aux entreprises adjudicataires au taux de deux pour cent du montant hors taxes du marché.</p>	
<p>POSITION 06/1 CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES POUR TRAVAUX DE CLOISONS - ISOLATION - DOUBLAGES</p> <p>ARTICLE 1.1 DOCUMENTS TECHNIQUES DE REFERENCE :</p> <p>Les travaux de cloisons, isolation, doublages seront exécutés suivant les D.T.U N° 25.1, 25.232,25.31,25.41 ET 25.42 définissant les règles et conditions techniques d'exécution que doit respecter chaque entrepreneur pour le choix et la mise en oeuvre des matériaux afin de réaliser l'ouvrage ou les éléments d'ouvrages de façon satisfaisante.</p>	

PE 23

ARTICLE 1.2
RECEPTION DES SUPPORTS

La réception des supports devra s'effectuer contradictoirement en présence du maître d'oeuvre et sera consignée sur procès-verbal

ARTICLE 1.3
METRE :

Le quantitatif n'est donné qu'à titre indicatif.
L'entrepreneur est tenu de vérifier sur les plans les quantités exactes et ajustera en conséquence le quantitatif si besoin

ARTICLE 1.4
PRESCRIPTION DE MISE EN OEUVRE :

Les prescriptions de mise en oeuvre sont décrites dans les diverses positions du CCTP ci-après

Le prix des ouvrages tiendra compte de toutes les sujétions de chantier et de mise en oeuvre afin de respecter scrupuleusement les DTU ci-dessus référencés ainsi que les prescriptions des fabricants et des normes en vigueur.

Il est rappelé que l'entrepreneur doit avoir connaissance de tous les plans, même si ceux-ci ne concernent pas directement son propre lot mais où des interférences peuvent apparaître (chauffage, sanitaire, électricité, ventilation, etc...)

Le prix tiendra toujours compte des protections de ses propres ouvrages, des échafaudages si nécessaire ainsi que de la protection des ouvrages existants

POSITION 06/2

CLOISONS SECHES type Prégymétal ou équivalent en fourniture et mise en oeuvre comprenant :

- l'ossature métallique composée d'un profilé bas et haut fixé mécaniquement sur le sol et le plafond épaisseur de l'ossature selon descriptif. Les montants de même épaisseur avec écartement selon description
- l'habillage de part et d'autre par des plaques de placoplâtre en simple, double ou multiple épaisseur selon descriptif fixées par vis autoforeuses adaptées à l'épaisseur des plaques
- le remplissage selon le cas d'une isolation en panneaux de laine minérale épaisseur selon description
- la fermeture des joints par bandes armées tissées autocollantes avec jointoiement par enduits adaptés en deux ou trois passes selon prescription du fabricant
- les profilés 503 en semelle pour les locaux humides et bande résiliante sous toutes les cloisons
- l'ensemble devra être parfaitement rectiligne, vertical y compris la fermeture des angles rentrants et sortants par bande armée, toute jonction au sol, contre mur, cloison ou doublage isolant parfaitement étanche
- des renforts seront mis en place à l'emplacement de la fixation des appareils selon plan

- les cornières d'angles renforcées en métal seront mises en place dans tous les angles saillants sur toute la hauteur de l'angle
- l'ensemble y compris tous travaux et fournitures accessoires tel que l'échafaudage si nécessaire

En cas de cloisons sous toiture rampante celles ci-ci sont métrées en hauteur maxi pour compensation des découpes biaises en haut des cloisons.

Seront compris également dans les prix les calfeutrements périphériques sur les 2 faces des cloisons selon prescriptions du fabricant pour assurer la performance acoustique de la cloison.

Toutes les ouvertures sont déduites dans le métré.

ARTICLE 2.1
CLOISONS PREGYMETAL

type D 72/48 ossature 48

- entraxe entre montant : 0,60 m
- montants accolés
- hauteur maxi : 3,00 m
- parements : 2 x 1 plaques de BA 13
- épaisseur totale : 74 mm
- isolation laine de roche : 45 mm
- indice d'affaiblissement acoustique : 43 dB (A)

PE 24

POSITION 06/3

CLOISONS SEPARATIVES DE LOGEMENT type double PREGYFAYLITE ou équivalent de différentes épaisseurs, selon descriptif comprenant :

- deux ossatures bois parallèles disposées de manière à constituer une paroi d'épaisseur finie de 160, 180 ou 200 mm. L'étanchéité à l'air entre la semelle et le sol sera assurée par interposition d'un ruban mousse à cellules fermées type ruban résilient.
- deux panneaux PREGYFAYLITE de 50 mm assemblés suivant la technique habituelle à l'exception des clavettes dont la longueur sera portée à 400 mm et des rails de départ qui seront toute hauteur
- deux plaques placoplâtre BA 10 collées à plein sur la faces extérieures des panneaux PLACOPLAN et vissées sur les clavettes. Les joints entre plaques et panneaux seront décalés de 10 cm
- des panneaux semi-rigides de fibre minérale de 30, 45 ou 65 mm ou 75 mm

ARTICLE 3.1

Type Placo stil S.A.D. 160

- 2 parois de BA 13
- un remplissage de laine minérale de 70 mm

Performances

coupe feu 1 heure

hauteur maxi 3,00 m

affaiblissement acoustique 63 dB(A)

Epaisseur totale 160 mm

POSITION 06/4

FAUX PLAFOND EN PLAQUES DE PLATRE en fourniture et pose comprenant :

- l'ossature métallique suspendue par tiges filetées dans plafond béton existant
- la fermeture des joints par bandes armées tissées autocollantes + enduisage en 2 ou 3 passes selon prescription du fabricant afin d'obtenir une surface parfaitement plane sans retrait
- la découpe des luminaires selon plan ou autre réservation y compris tous travaux et fournitures tel que l'échafaudage si nécessaire

ARTICLE 4.1

faux plafond fixé sous plafond béton

POSITION 06/5

FAUX PLAFOND EN PLAQUES DE BA 13, plan ou cintré selon descriptif comprenant toujours :

- les ossatures métalliques primaires et secondaires selon le cas
- les plaques BA 13
- la fixation par vis autoforeuses
- la fermeture des joints selon prescriptions du fabricant
- les isolants selon description
- l'échafaudage selon hauteur
- la fixation sous ossature métallique, béton ou autre selon description
- tous travaux et fournitures accessoires

Localisation : *Faux Plafond sur Toiture horizontale.*

ARTICLE 5.1

FAUX PLAFOND CINTRE

- fixation sur poutre en bois lamellé collé
- ossature métallique complémentaire entre poutre selon besoin
- isolation en laine de verre en 2 couches de 100 mm, la 1ère sans pare vapeur, la 2ème avec pare vapeur

Poutres de charpente non déduites dans le mètre pour coupes et ajustements

Distance entre poutres 1,10 m

POSITION 06/6

PANNEAUX ISOLANTS en doublage de murs de façade comprenant :

- le panneau composé d'une isolation thermique en laine de roche comprimée ou polystyrène épaisseur selon descriptif + le parement type PREGYDUR épaisseur 10 mm sans pare-vapeur métallique incorporé
- les coupes d'ajustage avec un soin particulier pour l'ajustage contre les châssis en place. Tout vide devra être comblé par une isolation du même type que le panneau en bourrage soigné sur toute la périphérie du châssis ainsi que sur le sol et sous plafond
- la mise en oeuvre par collage à la colle adaptée au support et en quantité suffisante selon prescriptions du fabricant ou par fixation mécanique le cas échéant
- les ébrasements en retour vers les cadres dormants des ouvertures en façades avec bandes armées autocollantes et enduit de finition

PE 25

- la découpe au droit des prises et interrupteurs
- la fermeture des joints par bandes armées tissées autocollantes + enduit en 2 ou 3 passes selon prescription du fabricant
- la protection en pied dans les pièces humides par un feutre bitumé ou polyane 10 microns avec relevés de part et d'autre du complexe d'une hauteur dépassant de 2 cm du sol fini
- l'ensemble y compris tous travaux et fournitures accessoires tel que l'échafaudage si nécessaire sur murs droits ou cintrés selon plans

ARTICLE 6.1

Correction acoustique pour murs
type Calibel épaisseur 60 + 10 mm

POSITION 06/7

PANNEAUX ISOLANTS en doublage de murs de façade comprenant :

- le panneau composé d'une isolation thermique en polystyrène épaisseur selon descriptif + le parement type PREGYPAN épaisseur 10 mm avec pare-vapeur métallique incorporé
- les coupes d'ajustage avec un soin particulier pour l'ajustage contre les chassis en place. Tout vide devra être comblé par une isolation du même type que le panneau en bourrage soigné sur toute la périphérie du chassis ainsi que sur le sol et sous plafond

- la mise en oeuvre par collage à la colle adaptée au support et en quantité suffisante selon prescriptions du fabricant ou par fixation mécanique le cas échéant
- les ébrasements en retour vers les cadres dormants des ouvertures en façades avec bandes armées autocollantes et enduit de finition
- la découpe au droit des prises et interrupteurs
- la fermeture des joints par bandes armées tissées autocollantes + enduit en 2 ou 3 passes selon prescription du fabricant
- la protection en pied dans les pièces humides par un feutre bitumé ou polyane 10 microns avec relevés de part et d'autre du complexe d'une hauteur dépassant de 2 cm du sol fini
- l'ensemble y compris tous travaux et fournitures accessoires tel que l'échafaudage si nécessaire sur murs droits ou cintrés selon plans

ARTICLE 7.1

Complexe isolant avec isolation polystyrène
Epaisseur isolant : 80 mm
Epaisseur totale du panneau : 90 mm
Réaction au feu du complexe : M1

POSITION 06/8

CAISSONS ET GAINES en plaques de plâtre en PV sur ouvrages en plâtre tels que plafonds, faux-plafonds, murs en fourniture et mise en oeuvre aux sections ci-dessous définies, compris découpes, confection des angles, structures support et tous travaux et fournitures accessoires pour une exécution dans les règles de l'art

ARTICLE 8.1

Fermeture de gaine horizontale dans un angle entre cloisons et sol, soit 2 faces
- section : largeur 15 cm hauteur 20 cm

PE 26

LOT N° 7

MENUISERIE INTERIEURE

ARTICLE 13.1

En mélaminé avec chant visible en stratifié

Epaisseur 22 mm (teinte au choix)

Prévoir :

- 1 ou 2 séparations verticales
- 1 partie penderie
- 1 ou 2 parties rayonnages de 4 étagères dans chaque placard

POSITION 07/14

TRINGLES DE PENDERIE avec supports en tube acier laitoné en fourniture et pose dans placard.

ARTICLE 14.1

EN ACIER LAITONNE ROND

POSITION 07/15

PLINTHES DE 70 MM DE HAUTEUR en 17 mm d'épaisseur en fourniture et pose sur murs par vis cadmiées et chevilles, bord supérieur arrondi, coupe de longueur et d'onglets, compris joints souples au mastic de silicones entre les plinthes et les revêtements de sols

ARTICLE 15.1

EN BOIS DE SAPIN A PEINDRE

PE 27

LOT N° 10

REUETEMENTS DE SOL

POSITION 10/2

RAGREAGE sur les surfaces avant pose des revêtements de sol.

ARTICLE 2.1

FAIBLE EPAISSEUR "P3"

POSITION 10/3

TAPIS AIGUILLETE GRANDE LARGEUR en fourniture et pose par collage à plein sur la chape, compris découpes soignées et toutes sujétions.

ARTICLE 3.1

Marque : Sommer

Type : Tapisom Design S 671 coloris 7125 ou équivalent

Classement UPEC : U2S P3 E3 / C2 minimum

POSITION 10/4

REUETEMENT EN P.V.C. GRAND TRAFIC EN LES OU DALLES suivant spécifications ci-dessous, en fourniture et pose sur ragréage, encollage à plein, compris découpes suivant nécessité et soudage des joints. Le métré est effectué en réel sans tenir compte des chutes.

ARTICLE 4.1

revêtement marque SOMMER ou équivalent

- classement U4P3 E2/3 C2 M3
- efficacité acoustique : 19 dB (A)
- collage par colle préconisée par SOMMER
- soudure à chaud des joints par cordon d'apport V 1001
- teintes au choix de l'architecte dans la gamme du produit ci-dessus

PE 28

LOT N° 12

PEINTURE – TENTURE

POSITION 12/3

PROJECTION FIBREUSE en fourniture et application sur support neuf comprenant la préparation du support, la protection des ouvrages existants (sols, menuiserie, appareils sanitaires, faïence murale, vitrage,...), nettoyage ainsi que tous les travaux et fournitures accessoires

ARTICLE 3.1

sur plafond béton y compris :

- la préparation du support ragréage sur béton + (rebouchage + fond)
- 1 projection fibreuse de type SIBEL Décor ou équivalent de couleur blanche

ARTICLE 3.2

sur plafond des pièces humides y compris :

- la préparation du support ragréage sur béton + (rebouchage + fond)
- la projection fibreuse de type ~~POURIM~~ ou équivalent de couleur blanche

SIBEL DECOR + 1 couche de peinture satinée

ARTICLE 3.3

sur murs y compris :

- la préparation du support ragréage sur béton + (rebouchage + fond)
 - la projection fibreuse de type SIBEL Décor ou équivalent de couleur blanche
- : enduit GS

ARTICLE 3.4

sur murs des pièces humides y compris :

- la préparation du support ragréage sur béton (rebouchage + fond)
 - la projection fibreuse de type ~~POURIM~~ ou équivalent de couleur blanche
- SIBEL DECOR + 1 C. de peinture satinée**
- enduit GS

PE 29